

© Résultat précédent (1/684) : Secrétaire de mairie (h/f) -
MAIRIE DE VILLE O067230801147365

© Résultat suivant (3/684) : Assistant d'Enseignement
Artistique - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIED
DE MARCKOLSHEIM O067230801149757

Chargé(e) de coopération Ctg thématique Jeunesse

Offre n° O067230801148800
Publiée le 03/08/2023

Synthèse de l'offre

Employeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE 16 RUE DU ZORNHOFF 67700 SAVERNE
Lieu de travail	SAVERNE
Poste à pourvoir le	01/10/2023
Date limite de candidature	02/09/2023
Type d'emploi	Emploi permanent - création d'emploi
Motif de vacance du poste	Poste créé suite à un nouveau besoin
Nombre de postes	1

Détails de l'offre

Famille de métiers	Education, animation et jeunesse > Politiques d'éducation et d'animation pour la jeunesse	Grade(s) recherché(s)	Animateur Educateur de jeunes enfants
--------------------	---	--------------------------	--

Métier(s) → [Coordonnateur ou coordonnatrice enfance-jeunesse-éducation](#)

Ouvert aux contractuels Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))
Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi

La Communauté de Communes du Pays de Saverne recherche un(e) chargé(e) de coopération thématique jeunesse pour une durée de 2 ans.

L'agent recruté aura en charge la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement et de redynamisation d'un territoire sur la thématique jeunesse. Sur un mode partenarial et selon plusieurs thématiques d'intervention possibles, il participe au pilotage et la contractualisation des projets en coordonnant les différentes interventions de politiques publiques mises en œuvre dans le cadre du projet de territoire. Il propose des éléments d'arbitrage et accompagne les prises de décision en partageant l'information en continu et en mobilisant des expertises externes.

Missions / conditions d'exercice

ATTENDUS :

- ▶ Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage :
 - * Établir un état des lieux des dispositifs et acteurs du développement territorial.
 - * Identifier des tendances et facteurs d'évolution.
 - * Conseiller et/ou réaliser des prestations de service et d'accompagnement des porteurs de projet.
 - * Repérer les leviers d'intervention possibles de la collectivité.
 - * Traduire les orientations politiques en plans d'action.
 - * Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions.
- ▶ Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la Ctg sur la thématique Jeunesse :
 - * Contribuer à la construction d'une stratégie de développement territorial concevoir, formaliser, conduire des programmes, contrats, procédures ou des projets opérationnels.
 - * Soutenir la diversification et l'accessibilité de l'offre de loisirs, notamment sur le temps du mercredi et des vacances.
 - * Poursuivre le développement des actions favorisant l'autonomie des jeunes et leur engagement citoyen.
 - * Favoriser l'émergence d'actions de soutien à la parentalité répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire.
 - * Renforcer le maillage territorial des structures d'animation de la vie sociale (Avs), en renforçant leur présence dans les territoires prioritaires et en accompagnant le maintien de l'offre existante.
- ▶ Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels :
 - * Synthétiser les attentes et besoins des partenaires.
 - * Mobiliser les acteurs locaux et notamment animer des réseaux mobilisation en faveur des enfants et jeunes porteurs de handicap : financement de pôles " d'appui ou de ressources " ou de comités de pilotage entre les différents acteurs du milieu ordinaire et du milieu spécialisé.
 - * Organiser et animer des comités de pilotage, des groupes techniques, des commissions thématiques et territoriales sur la jeunesse.
 - * Organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité.
 - * Favoriser les échanges d'expériences.
- ▶ Organisation et animation de la relation avec la population :
 - * Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants.
 - * Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public.
 - * Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe.
 - * Réguler les relations entre institutions, acteurs et population.
 - * Pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques de développement.
- ▶ Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre :
 - * Développer des partenariats afin de collecter des données et de l'information
 - * Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi et des bases de données partagées
 - * Conduire des analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation.
 - * Réaliser une veille sur la réglementation, les outils et méthodes du développement territorial l'environnement économique, social, culturel, politique.
 - * Exploiter et communiquer les résultats de l'évaluation.

ACTIVITÉS :**► Impulser et mettre en œuvre les politiques " jeunesse " :**

- * Assurer un conseil auprès des élus et des comités de pilotage.
- * Traduire les orientations politiques en plans d'actions
- * Repérer les marges de manœuvre et saisir les opportunités.
- * Élaborer l'évaluation des engagements contractuels liés à la mise en place du projet de territoire.
- * Accompagner l'élaboration du schéma de développement territorial (Ctg)
- * Mettre en œuvre les outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs

► Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles :

- * Participer au diagnostic socio-économique du territoire
- * Évaluer les demandes et les attentes des familles et les qualifier en besoins
- * Animer et suivre les commissions d'admission

► Animer la mise en réseau des acteurs :

- * Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques.
- * Être en lien permanent avec les collaborateurs et les chargés de développement territorial.
- * Développer des actions transversales en interne avec les différents services de la collectivité et en externe avec les acteurs de la jeunesse.

► Organiser et animer la relation avec la population :

- * Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants.
- * Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public.
- * Concevoir et développer des supports d'information.
- * Réguler les relations entre institutions, acteurs et population.
- * Pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques de développement.

CONTEXTES :

► Évolution des politiques publiques, des missions de service public et des modes sociétaux : plan de cohésion sociale, principes du développement durable et de démocratie locale, politiques d'emploi, d'aménagement, d'économie solidaire, d'habitat, etc.

► Mutations institutionnelles, développement de l'intercommunalité et recomposition des territoires et de leur articulation : évolution de la représentation de l'État en territoire (développement des agences nationales, etc.), processus de décentralisation et renforcement de l'échelon régional et local. Développement de l'intercommunalité et des logiques de coopération.

► Développement des démarches de pilotage, de contractualisation et d'appui aux territoires : Déclinaisons opérationnelles des orientations stratégiques définies dans le cadre du Sdsf dans les conventions territoriales globales (Ctg), contrats territoriaux, contrats urbains de cohésion sociale, contrats d'agglomération), développement des modes de concertation des dispositifs partenariaux et contractualisés, des appels à projet, évolution des outils de la gouvernance locale et développement des outils de planification et d'observation. Développement des politiques publiques globales et transverses.

► Développement des dispositifs de démocratie locale et de proximité : Changement des techniques et des modes de travail : logiques de transversalité et de management par projets, relations en réseau, travail coopératif en ligne, technologies de l'information et de la communication. Diversification de la demande des familles : flexibilité des horaires.

Profils recherchés**COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES****► Savoirs généraux :**

- * Environnement territorial.
- * Instances, processus et circuits de décision de la collectivité.
- * Procédures et actes administratifs.
- * Principes et modes d'animation du management public territorial.
- * Techniques de communication et de négociation.
- * Réseaux stratégiques d'information.
- * Techniques de travail coopératif.
- * Bases de données, tableaux de bord.
- * Dispositifs et techniques d'écoute et de concertation.
- * Méthode de gestion de conflit.

► Savoirs socioprofessionnels :

- * Orientation, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques de développement territorial.
- * Cadre réglementaire des politiques publiques : accueil du jeune enfant, éducation, jeunesse, soutien à la parentalité, handicap, logement, vie sociale.
- * Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels.
- * Méthodes d'analyse et de diagnostic des territoires.
- * Dispositifs et opérateurs du développement territorial.
- * Dispositifs d'appui (financier, ingénierie de conseil et d'étude) aux projets.
- * Cadres juridique, réglementaire, financier et administratif du conventionnement et de la contractualisation des politiques publiques.
- * Outils et méthodes du développement local.
- * Techniques d'enquête, de recueil et de traitement de données.
- * Techniques statistiques et méthodes d'analyses quantitatives et qualitatives.
- * Observatoires, système d'information géographique.
- * Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques.
- * Finances publiques, règlements d'attribution des aides publiques et des fonds européens.
- * Réseaux associatifs.
- * Modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs.
- * Cadre réglementaire de la concertation et de l'information des usagers.
- * Principes et techniques de la participation des habitants.

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS :

- * Garant de la mise en œuvre des projets et des contrats de son domaine.
- * Relative autonomie dans l'organisation du travail et des activités dans le cadre des orientations stratégiques des collectivités.
- * Force de proposition auprès des élus.
- * Rôle d'interface en interne avec les services de la collectivité et en externe avec les acteurs du territoire.
- * Force de proposition et aide à la décision auprès des élus et des membres des comités de pilotage.

RELATIONS FONCTIONNELLES :

- * Coopération avec les services de la collectivité.
- * Relations avec les acteurs de la vie locale, notamment associatifs.
- * Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs (direction départementale de la cohésion sociale, Caf, inspection académique et établissements scolaires, conseil général).
- * Relations avec les opérateurs privés dans le cadre de délégations de service public.
- * Contacts avec les populations à l'occasion de réunions publiques d'information et de concertation.

Niveau BAC+2 / BAC+3.

Contact

Contact

0388711229

Informations complémentaires

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse mail recrutement@cc-saverne.fr. Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 03 88 71 12 29 et demander le service des Ressources Humaines.

Avantage : CNAS/GAS, prévoyance et mutuelle.

[DÉPOSER MA CANDIDATURE](#)

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

[© Résultat précédent \(1/684\) : - Secrétaire de mairie \(h/f\) - MAIRIE DE VILLE](#) O067230801147365

[© Résultat suivant \(3/684\) : - Assistant d'Enseignement Artistique - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIED DE MARCKOLSHEIM](#)

O067230801149757